



F.F.C.E.B.

MAIRE Christine
Administratrice
Présidente C.A.L.

Le 27 février 2012

A tous les arbitres de la F.F.C.E.B.
A tous les cercles de la F.F.C.E.B.

Lettre n° 2/12

Madame, Monsieur, Maître,
Chers Arbitres,

Concerne : remise à niveau et divers points d'arbitrage

La remise à niveau prévue le 17 décembre 2011 a été reportée vu le faible taux d'inscriptions à celle-ci. Nous ne pouvons que regretter de ne pas avoir pu nous retrouver entre arbitres et discuter de divers points importants rencontrés au cours de la saison .

Etant donné le calendrier chargé des compétitions ainsi que les formations des candidats arbitres , nous programmerons un nouveau recyclage la première semaine de décembre 2012 . Vous serez prochainement informés de la date exacte.

Avant d'aborder certains points moins agréables, nous avons le plaisir de vous informer que le taux de présence des arbitres en compétition est en augmentation ce dont nous vous remercions bien sincèrement envers l'escrime belge et vos cercles respectifs.

La Commission d'Arbitrage a tenu compte des rapports d'activités transmis par les organisateurs ; tous ne l'ont pas fait , aussi nous leur rappelons, que c'est aussi en faveur des arbitres que la tenue à jour des activités est effectuée.

Nous vous félicitons pour votre intégrité et votre volonté de respecter les Règlements.

Sans jamais généraliser , nous avons malheureusement dû constater quelques manquements à un comportement que nous jugeons « indigne » d'un arbitre de la F.F.C.E.B.

Les phrases suivantes sont celles d' une conversation d'arbitres à arbitres et dont le fil conducteur sera le mot « respect ». Respect qui vous est dû mais que vous devez aussi mériter par votre attitude.

- Nous rappelons que vous avez le droit de demander qu'au cours de la compétition vous receviez suffisamment de quoi vous désaltérer et vous nourrir auprès de l'organisateur.
Il nous semble par contre peu indiqué de monnayer la valeur des tickets pour des boissons spéciales ou alcoolisées.
De plus en plus d'organisateur font de réels efforts en prévoyant même un endroit retiré réservé aux arbitres afin qu'ils puissent se reposer entre les matchs et mettent à leur disposition de l'eau, du café ou thé, voire des buffets où toute la journée, ils peuvent se présenter sans restriction.
- Une connaissance sans faille des Règlements est indispensable à un arbitrage de qualité. Cela s'obtient à la fois par une lecture attentive et régulière de celui-ci mais également par une pratique ponctuelle et appliquée sur le terrain.
- Certains organisateurs ne mettent pas toujours à disposition le matériel nécessaire pour le contrôle des armes, poids et jauges. Mais lorsque c'est le cas, il est de votre devoir d'y procéder attentivement.
Le Directoire Technique est l'instance décisionnelle en matière d'organisation et d'arbitrage lors de la compétition. Il n'appartient donc pas à l'arbitre de décider d'effectuer ou non ce contrôle. Le contrôle de l'équipement des tireurs doit être invariablement effectué.
- Pour éviter toute confusion et donc toute discussion injustifiée envers votre décision, certains points doivent être respectés :
 - ° Les gestes de l'arbitrage doivent être correctement exécutés, et ce, durant toute la compétition et pas d'une manière se péjorant au fil de la journée.
Chaque match a droit à la même attention rigoureuse de la part de l'arbitre.
L'élocution doit être précise et distincte, le score énoncé sans ambiguïté.
 - ° Les feuilles de poule doivent être complétées en respectant l'écriture « Dx-Vy ».
Les sanctions doivent être indiquées, avec leur justification, sur la feuille de match.
Rappelons qu'en cas de contestation d'un tireur sur une sanction, celle-ci sera systématiquement annulée par le Directoire Technique si elle ne figure pas clairement sur la feuille de match. Toutes les fautes doivent être sanctionnées et l'application des Règlements systématique à tous les niveaux.
 - ° Les fautes de comportement dénaturent l'esprit de notre sport et doivent être sanctionnées.
Les insultes et la violence constituent une faute du 4^{ème} groupe sanctionnée par un carton noir.
Nous avons malheureusement assisté à des matchs transformés en démonstration de violence verbale et physique sans réaction de la part des entraîneurs ou des arbitres.
 - ° Comment délivrer un carton noir :
Dans un premier temps, faites un rapport direct au D.T. de l'épreuve en mentionnant avec précision les faits qui ont conduit à la délivrance du carton et en vous référant aux articles du règlement.
De vérifier que le D.T. en a tenu compte dans son rapport de la compétition, car si il y a une contestation ensuite, tant de la part de l'arbitre que de la part de l'adversaire du tireur sanctionné, seul le rapport de ladite compétition fera foi devant la commission de discipline.
Le lendemain, vous faites une relation plus détaillée des événements en y apportant les précisions que vous jugeriez opportunes et vous faites parvenir sans délai ce rapport au secrétariat de la F.F.C.E.B.

- Les arbitres ont également un rôle de pédagogue et d'exemple, ceci est d'autant plus vrai qu'un bon nombre d'entre vous est également entraîneur au sein d'un cercle. Dans cette optique, il nous semble que certains points doivent être rappelés :
 - Une ponctualité sans faille est demandée aux tireurs tant pour l'arrivée sur le lieu de la compétition que pour se présenter, prêts, sur la piste. Il semble être d'un respect évident envers l'organisateur et les tireurs que l'arbitre observe également cette ponctualité. Si pour une raison indépendante de votre volonté, vous êtes retardé sur la route, il est indispensable de contacter une personne sur place pour prévenir de votre retard.
De même, vous êtes engagé pour officier tant que votre présence est utile à l'organisateur et pas seulement jusqu'à ce que tous « vos » tireurs aient terminé de tirer.
 - Vous représentez une autorité intègre, votre tenue doit le refléter. Un arbitre n'officie pas en training, basket ou t-shirt, mais en tenue de ville.
- Il nous semble également particulièrement important d'insister sur le fait que, tant sur un plan moral que pratique, les fonctions d'arbitre et de coach sont absolument incompatibles. Cette éthique a par ailleurs été intégrée dans le Règlement de la nouvelle Coupe Wallonie-Bruxelles. De même, la critique des décisions d'un autre arbitre ne peut s'exprimer publiquement. Le respect commence par s'obtenir entre nous.
- En toute circonstance, le calme et le respect seront votre meilleure défense et l'assurance d'un match maîtrisé. L'énervement ou la nécessité de sanctionner sont toujours un échec pour l'arbitre. Une explication donnée calmement et précisément à une demande d'un tireur (et pas d'un coach qui est un spectateur et ne devrait donc pas intervenir dans le match) doit être la règle. Ce respect, en retour de votre dévouement pour l'escrime et de votre rôle dans la compétition, vous est également dû. Il est inacceptable qu'un tireur ou un spectateur remette en cause votre intégrité ou vous parle irrespectueusement.

Nous lançons ici un appel à la conscience de chacun d'entre vous afin que la saison sportive se poursuive dans les meilleures conditions possibles pour tous. Nous vous invitons à prendre vos responsabilités et à être attentifs à l'application stricte des Règlements et de ces recommandations.

La Commission d'Arbitrage, votre commission, travaille activement à la reconnaissance et au respect de l'arbitrage ; elle ne peut être crédible que si les arbitres eux-mêmes se sentent concernés et se mobilisent dans le souci de garantir l'esprit sportif partout où notre sport sera représenté.

Notre arbitrage est unanimement reconnu à l'étranger.

Soyez avec nous pour qu'il le soit également ici, dans notre Pays !

Nous vous remercions de votre attention envers la présente et restant à votre disposition vous prions de croire, Chers Arbitres, en l'assurance de nos sentiments distingués et dévoués.

Pour la C.A.F.
Christine Maire